

Ali CHADLY

Responsabilités au sein du CNEM / Période

- Membre de la Section Technique du CNEM (1996-2004)
- (Président de la Section : Professeur Abdelaziz Ghachem)
- (Président du CNEM : Professeur Béchir Hamza)

Quels étaient les enjeux les plus importants au moment où vous étiez membre du CNEM ?

- Création des Comités Ethiques Locaux au sein des Hôpitaux.
- Régulation éthique de la recherche
- Droits des patients-devoirs des soignants en matière d'information et de consentement
- Santé et Médias : médiatisation de la santé, Internet et santé
- Enseignement de l'Ethique Médicale dans les structures universitaires formant les professionnels de la santé

Quelle était la position du CNEM par rapport à ces enjeux ?

- Le CNEM a émis un avis (Avis n°2) recommandant la mise en place de Comités d'Ethique Locaux dans les Hôpitaux (Equivalents des CCPPRB français de l'époque). J'en étais rapporteur.
- Le premier Comité d'Ethique Hospitalier a été mis en place à Monastir. Tous les projets de recherche, d'essais cliniques ou d'innovation biomédicale étaient examinés par ce Comité qui procédait aussi à l'examen de projets venant d'autres Hôpitaux et Instituts, (y compris de Tunis, Sousse et Sfax) avant que ceux-ci n'aient eu leurs propres Comités d'Ethique.
- La question du droit du patient à l'information a été le thème d'une Journée Annuelle du CNEM. C'était les débuts des chartes du patient hospitalisé et des formulaires de consentement des patients aux soins.
- La question de la « CADA » (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) que j'avais exposée lors de la Journée Annuelle a fait l'objet d'un débat. L'accès du patient à son dossier médical était une question centrale dans les débats. Le projet laissé en gestation n'a pas connu ultérieurement d'implémentation pour des raisons indépendantes de la volonté du CNEM.
- La médiatisation de la médecine et l'effet du Web sur l'exercice médical seront plus tard le thème d'une Journée Annuelle. Le CNEM était favorable à la mise en place de règles éthiques organisant les interactions en la matière.
- Appui à l'introduction de l'Ethique Médicale dans les cursus de formation des professionnels de la Santé, suite au lancement du premier Module d'Enseignement de l'Ethique Médicale à la Faculté de Médecine de Monastir (PCEM 1 et PCEM 2), au début des années 90, distinct de l'enseignement de la Médecine Légale dispensé en DCEM3.

Perspectives : Quelles actions estimez-vous prioritaires pour l'avenir ?

- Relancer l'émission d'avis éthiques par le CNEM, afin de répondre aux questionnements de la société par rapport aux problèmes de santé.
- Ne pas oublier ici que les débats du CNEM par exemple sur les questions éthiques de l'Assistance Médicale à la Procréation (AMP) à la fin des années 90 ont amené le législateur tunisien à légiférer en matière d'AMP, de Clonage ...
- Le CNEM doit anticiper en termes de réflexion éthique.
- L'Intelligence Artificielle, à titre d'exemple, très utile pour la formation médicale, la recherche biomédicale et les soins médicaux, pose de nombreux problèmes éthiques qui vont « crescendo » en termes de variété et de gravité.

Commentaire Libre

- Le CNEM doit se donner davantage de visibilité effective en participant à la régulation éthique des problèmes de sociétés en rapport avec les questions de santé, non seulement en ce qui concerne la recherche biomédicale (question, il est vrai, majeure de notre temps !) mais toute sollicitation venant de la société, des autorités sanitaires, tutelle ministérielle comprise.
- L'autosaisine est une procédure d'implication du CNEM dans les questions soulevant un problème éthique biomédicale. Durant ma période d'activité au sein de la section technique du CNEM, nous y avons recouru à de nombreuses reprises.

CV succinct

- Professeur de Médecine Légale et d'Ethique Médicale - Ancien Chef de Service Hospitalier,
- Ancien Coordinateur National de l'enseignement de l'Ethique Médicale, Droits de l'Homme en Médecine et Droit Humanitaire,
- Membre de l'Espace Ethique - Hôpital Saint Louis (Paris),
- Directeur du Cercle Ethique - Hôpital Universitaire Fattouma Bourguiba - Monastir,
- Membre associé au Comité International de Bioéthique (CIB),
- Ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Monastir,
- - Membre du Cercle des Experts en Pédagogie Médicale (Innovation Pédagogique & curriculaire) et Management Académique - CIDMEF.